

Saint-Hyacinthe, le 20 novembre 2018

**PAR COURRIEL**

Monsieur XXX  
Député de XXX  
Hôtel du parlement  
1045, rue des Parlementaires  
Rez-de-chaussée, Bureau RC.121  
Québec, Québec G1A 1A3

**Objet : Taxes foncières agricoles : Arrêtons l'augmentation de notre fardeau fiscal, il est urgent d'agir!**

Monsieur le Député,

Tout d'abord, nous souhaitons vous féliciter pour votre élection à titre de Député de XXX lors du scrutin du 1<sup>er</sup> octobre dernier. Il nous fera plaisir de travailler avec vous pendant votre mandat.

Comme vous le savez, en juin dernier, la Fédération de l'UPA Montérégie demandait au gouvernement de réformer le Programme de crédit de taxes foncières agricoles (PCTFA), puisque le maintien de la formule actuelle met en péril la rentabilité des entreprises agricoles. La part des taxes foncières agricoles payée par les producteurs est passée de 35,7 M\$ en 2007, à 62 M\$ en 2016. Si l'on ne change rien aux paramètres du PCTFA et au mode d'évaluation des terres, les taxes nettes du secteur agricole pourraient encore doubler d'ici 2020 pour atteindre 121,3 M\$. Pour les agriculteurs, cela pourrait représenter de 10 à 25 % de leur revenu net.

Lors de la campagne électorale, nous avons réalisé de nombreuses représentations auprès des candidats afin de les sensibiliser à la problématique du PCTFA. Par ailleurs, les plateformes électorales de chacun des partis proposaient des actions au sujet des taxes foncières agricoles.

**Nos demandes :**

Aujourd'hui, nous souhaitons vous rappeler que des actions doivent être entreprises très rapidement, car l'émission des comptes de taxes par les municipalités se fera prochainement. Il faut donc abolir en urgence le plafond de 5 % d'augmentation annuelle de l'enveloppe du PCTFA.

Nous vous demandons aussi d'introduire, dans la Loi sur la fiscalité municipale, des maximums sur la valeur imposable et sur le taux d'imposition des terres agricoles et des boisés privés. Il faut aussi obliger les municipalités à adopter un taux distinct agricole inférieur au taux général lorsque la part des taxes attribuables aux terres augmente et que le fardeau fiscal se déplace vers le secteur agricole.

Lorsque les demandes précédentes auront été répondues, des solutions durables pour rendre la fiscalité foncière agricole équitable pourront être définies et mises en place.

Rappelons que plus de 1 100 agriculteurs de la région ont signé la pétition afin d'appuyer la fédération dans ses démarches et que 10 MRC de la Montérégie ont adopté une résolution d'appui.

Veuillez agréer, Monsieur le Député, mes plus sincères salutations.

Le président,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'C. St-Jacques', written in a cursive style.

Christian St-Jacques

